



Obligations

Les stands ne sont pas surveillés par l'organisateur et doivent rester ouverts jusqu'à la fermeture publique, soit 17h30.

Il est possible de rentrer en voiture dans le Fort de Tourneville pour décharger le matériel entre 7h et 9h, mais les véhicules doivent ensuite être garés sur le parking gratuit, situé à l'extérieur du Fort de Tourneville.

Attention

Les organisateurs rappellent aux exposants que la vente de disques et vidéos dits pirates est strictement interdite en France. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales et administratives. Sur le salon, tout exposant proposant de tels produits sera expulsé sur le champ sans indemnité ni remboursement des droits d'emplacement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les contrevenants, y compris la saisie des disques et cassettes prohibés dans l'enceinte du Tetris. Les particuliers attestent sur l'honneur de non participation à deux manifestations de même nature dans l'année civile.

Fait à le

Signature de l'exposant qui s'engage à ne vendre aucun produit interdit par la législation française, précédé de la mention « lu et approuvé »

A envoyer avant le 25 mai : Le Tetris, Fort de Tourneville, 33 rue du 329e RI, 76 620 Le Havre.

Informations : Jules Pavie - 02 35 19 00 38 - jules@papasprod.com - www.letetris.fr